

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 4 mars 2025 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPÉEN –
1 promenade Jean Rostand – hall A – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **BOBIGNY (93)**
2/4 rue Averroès

LOT N°34 : **APPARTEMENT DUPLEX de 91,10 m²**

- au 3^{ème} étage : séjour avec coin cuisine et escalier au 4^{ème} étage, chambre, salle d'eau avec WC et balcon.
- Au 4^{ème} étage : 2 chambres, salle de bains avec WC, rangement et dégagement en mezzanine.

LOT N°56 : **PARKING**

Les lieux sont occupés

A la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES** du 2/4 rue Averroès à **BOBIGNY (93)**, pris en la personne de son syndic, Cabinet C.-P RINALDI, dont le siège social est à PARIS 20^{ème}, 292 rue de Belleville, ayant pour Avocats, la SCP DROUX – BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 50.000 € (CINQUANTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 5.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 20 janvier 2025. Signé la SCP DROUX - BAQUET, Avocats

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

À la SCP **DROUX - BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.

Sur INTERNET : avoventes ; www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **lundi 24 février 2025 de 11h00 à 11h30**